

L'extourne est une méthode de traitement des charges à payer et des produits à recevoir qui donne la compétence à l'ordonnateur pour solder les opérations de l'année N-1 – exercice antérieur – en année N – exercice en cours – contrairement aux ordres de paiement ou aux encaissements qui sont uniquement de la responsabilité de l'agent comptable.

L'extourne concerne les opérations affectant la section de fonctionnement mais également à partir de l'année 2014 basculée, les opérations de la section des opérations en capital.

Les charges à payer et les produits à recevoir s'enregistrent après le basculement comptable et permettent de rattacher les opérations au bon exercice budgétaire.

Table des matières

1.	Préalables	2
2.	Rappel de la chronologie des opérations	2
3.	En année N-1: comptabilité de l'exercice antérieur	3
a.	En comptabilité budgétaire :	3
b.	En comptabilité générale :	5
4.	En année N – comptabilité de l'exercice en cours	7
a.	En comptabilité budgétaire :	7
•	La réception du fichier de l'extourne	7
•	Le mandat définitif des charges à réception des factures	11
•	La situation des dépenses engagées	14
•	Le transfert des écritures	15
b.	En comptabilité générale de l'exercice en cours	16
•	Réception du fichier : 2 types d'écritures	16
•	Le paiement des fournisseurs	16
•	Le mandat d'extourne	18
•	Fiches de compte	18
5.	Cas particulier: la gestion des prélèvements automatiques	19
a.	Avant basculement : lorsque la facture est arrivée dans l'établissement	19
•	En comptabilité budgétaire.	19
•	En comptabilité générale.	21
•	En comptabilité générale de l'exercice N : constat du prélèvement	22
b.	Après basculement : la facture non parvenue au 31/12	23
6.	Schéma des écritures comptables	27
a.	L'extourne	27
b.	Le traitement préconisé des prélèvements automatiques réalisés sur N mais dont la charge se rattache à N-1	29
•	Avant basculement : paiement sur la base de la facture reçue	29
•	Après basculement : facture non reçue au 31/12 ⇨ facture évaluée et extournée (idem - schéma d'écritures page 25)	30
7.	Comptes liés à l'extourne	31
8.	Concordances entre les comptes de classes 6 et 2, 7 et 1 avec les comptes de CAP et PAR	31
9.	Glossaire	36

1. Préalables

Suite à la généralisation de l'extourne, cette option est dorénavant pré-cochée et inaccessible dans les paramètres de tous les établissements en comptabilité budgétaire exercice en cours (N) ET en comptabilité générale exercice antérieur (N-1).

CBUD N

☒ Méthode de l'extourne
☒ Suivi de la Commande Publique

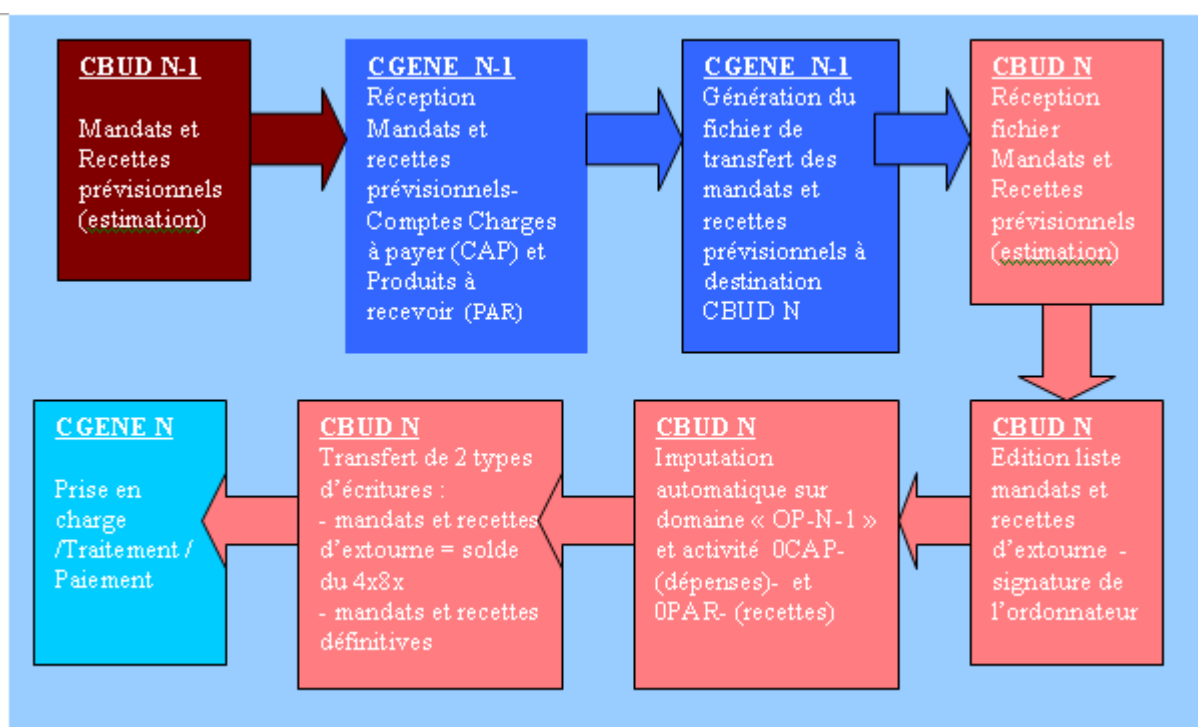
CGENE N-1

☒ Méthode de l'extourne

- L'extourne concerne les opérations de fonctionnement et d'investissement.
Attention aux opérations en capital ⇒ nécessité d'avoir un chiffrage précis de ces opérations car cela va impacter les classes 2 et 1 mais également les écritures d'amortissement.

POINT D'ATTENTION: Les mandats d'extourne concernent les dépenses avec **flux de trésorerie**. Il en résulte que les mandats pour ordre comme les mandats de diminution de stocks, les mandats de dotation aux amortissements, les mandats de contribution entre services... ne doivent pas faire l'objet de mandats prévisionnels d'extourne.

2. Rappel de la chronologie des opérations



AMELIORATION: Il est possible de valider des écritures dans un EPLE A, quand bien même il existerait un transfert d'extourne en attente dans un EPLE B de la même agence comptable. Il en est de même pour un BP et un BA d'un même EPLE.

3. En année N-1: comptabilité de l'exercice antérieur

a. En comptabilité budgétaire :

L'ordonnateur émet des « **mandats prévisionnels** » imputés sur le Service – Domaine – Activité – Compte correspondants à la nature de la dépense. Ces mandats prévisionnels concernent des dépenses dont le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours mais dont les factures n'ont pas été encore transmises à l'EPL.

Ces opérations s'effectuent dans les conditions habituelles. Ces mandats prévisionnels sont comptabilisés en charges brutes – charges nettes dans la situation des dépenses engagées.

Sur les mandats qui concernent un fournisseur autre que « Divers créanciers » ou fournisseur dont le mode paiement n'est pas « 8- Autre », est inscrit la mention « **liquidations provisoires – prestations certifiées réalisées au 31/12 N-1** ».

RAPPEL: Il est possible de faire un mandat prévisionnel d'extourne sur un fournisseur avec un TIERS sur N-1, puis de faire sur N un mandat définitif d'extourne sur le fournisseur TIERS, dont le RIB peut être modifié en N.

Modification d'une liquidation

Numéro: 1312 Origine: Interne Date de saisie: 02/02/15

☒ Avec engagement ☐ Sans engagement

AP136 - S/BC AT303 DU 07/11/2014

Fournisseur

Code: 01580T Raison sociale: LA CELTIQUE INDUSTRIELLE : FR76 1882 9224 1301 3277 4314 015

Détail

Montant: 535.68 ☐ Marché

Pièces jointes: 1

Référence: Facture estimée

Commentaire:

Tiers:

Liquidation: ☒ Totale ☐ Partielle

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	ENSPRO	OFOURENS	6068	535.68	-905.68
				Total	535.68

OK Annuler Aide



A propos des factures non parvenues sur le service OPC.

Si des mandats prévisionnels sont comptabilisés dans le service OPC, il faut obligatoirement renseigner une fiche d'inventaire dans le logiciel de comptabilité patrimoniale, car malgré l'absence de facture il se peut que le matériel soit déjà mis en service. Les amortissements devront être saisis dans l'exercice antérieur (année N-1).

En cas de différence entre le montant prévisionnel et le montant réel de la facture sur OPC, il conviendra de penser à corriger les écritures d'amortissement et mettre à jour les fiches d'inventaire.

Si la facture réelle est supérieure au montant estimé (ou extourné) et que sur l'exercice en cours (année N), les crédits ouverts sur OPC sont insuffisants ou inexistants, il conviendra d'ouvrir des crédits par décision budgétaire modificative (de type 2 si financement sur subvention sous condition d'emploi ou de type 3 en cas de financement par l'établissement). Le comptable ne peut pas payer en situation de dépassement de service alors que sa responsabilité est appréciée au moment du paiement.

Enfin, si des mandats prévisionnels sont comptabilisés dans OPC, il convient d'émettre les titres de recettes dans OPC, en cas de financement sur subvention sous condition d'emploi. Si tel n'est pas le cas, tous les mandats comptabilisés vont générer une diminution du fonds de roulement sur l'exercice en cours.

Modification d'une liquidation

Número: 1312 Origine: Interne Date de saisie: 02/02/15

☒ Avec engagement AP136 - S/BC AT303 DU 07/11/2014
☐ Sans engagement

Fournisseur
 Code: 01580T Raison sociale: LA CELTIQUE INDUSTRIELLE : FR76 1882 9224 1301 3277 4314 015 Détail

Montant: 535.68 ☐ Marché Détail...

Pièces jointes: 1

Référence: **Facture estimée**

Commentaire:

Tiers:

Liquidation: ☒ Totale ☐ Partielle

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	ENSPRO	OFDURENS	6068	535.68	-905.68
				Total	535.68

OK Annuler Aide

Dans les références, vous avez la possibilité d'indiquer le numéro du bon de commande afin de pouvoir rapprocher le mandat définitif avec la facture finale.

SERVICE : AP - Activité pédagogique COMPTE : 6068 - Autres fourn(mat.mob.outil.)		MANDATEMENT COLLECTIF DATE : 02/02/15		BORDEREAU N° : 41 N°D'ORDRE : 373	
NOM ET REFERENCES BANCAIRES DES CREANCIERS		SOMMES NETTES REVENANT AUX CREANCIERS	PIECES JOINTES	OBJET DE LA DEPENSE	
LA CELTIQUE INDUSTRIELLE		535.68	1	Facture estimée	
Liquidation provisoire prestations certifiées réalisées au 31 décembre 2014					
TOTAL DU MANDAT		535.68	1	CHARGES A PAYEF	
TOTAL DES MANDATEMENTS ANTERIEURS		15 510.16	16		
TOTAL GENERAL DEPUIS LE 1ER JANVIER		16 045.84	17		

BORDEREAU JOURNAL DES MANDATS EMIS			
DATE : 02/02/15		BORDEREAU N°: 41	
NUMERO MANDAT	IMPUTATION SERVICE COMPTE	MONTANT DES MANDATEMENTS	SOUS-TOTAL PAR SERVICE
373	AP 6068	535.68	AP 535.68
TOTAL DU BORDEREAU		A 535.68	CHARGES A PAYEF
TOTAL DES BORDEREUX ANTERIEURS		B 798 952.56	
TOTAL DES BORDEREUX EMIS		C 799 488.24	
TOTAL DES BORDEREUX DES REJETS		D 18 390.95	ARRETE LE PRESENT BORDEREAU A LA SOMME FIGURANT LIGNE A
TOTAL DES BORDEREUX ADMIS		E 781 097.29	L'ORDONNATEUR SOUSSIGNE CERTIFIE LE SERVICE FAIT
L'ORDONNATEUR : Ghislaine MANDEIX			

Il peut y avoir plusieurs mandats de charges à payer.
L'ordonnateur transfère ensuite les écritures au comptable.

b. En comptabilité générale :

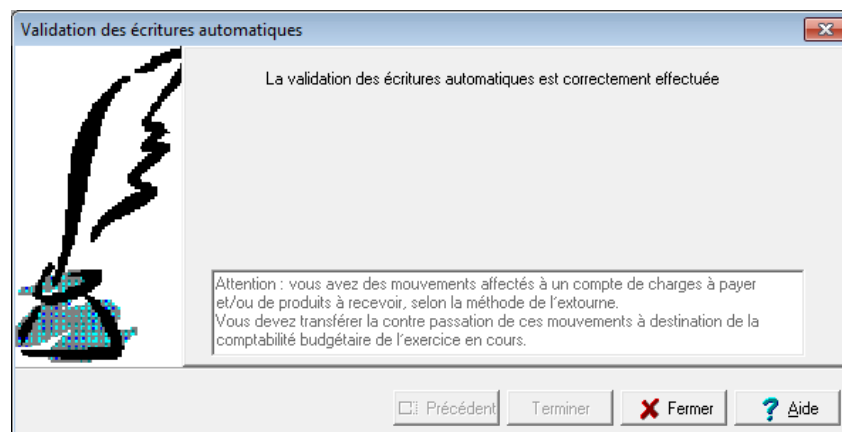
L'agent comptable réceptionne les écritures, les affecte à un compte de charges à payer (liste prédéfinie), puis valide les écritures automatiques.

Ecritures en Attente										
Mandats Reversements Recettes Réductions de recette Réimputations Mandats d'extourne Recettes d'extourne										
Sélectionner : Tous										
Trier par : N° d'ordre										
Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Etat	
40	368	1 010.00	MD	AP	6068	4012	RENE LEDOUX	4081	N	Confirmée
40	368	863.11	MD	AP	6068	4012	ROBOPOLIS	4081	N	Confirmée
40	369	210.00	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	4081	N	Confirmée
40	370	152.89	MD	ALO	626	4012	DIVERS CREANCIERS	47211	N	Rejet comptable
40	370	952.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	4081	N	Confirmée
40	371	45 000.00	MD	SRH	6111	4012	ALIUM SARL	40	N	Confirmée
40	372	3 627.41	MD	OPC	21542	4042	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	4084	N	Confirmée
41	373	535.68	MD	AP	6068	4012	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	4081	N	Confirmée

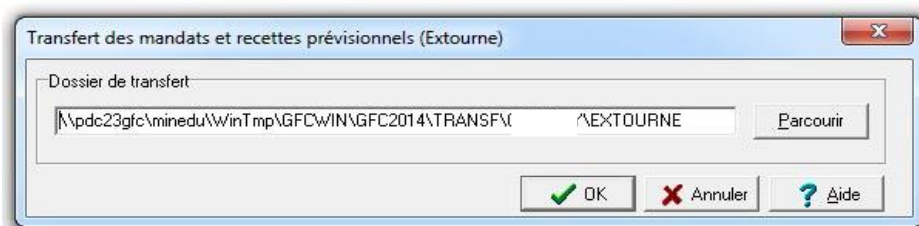
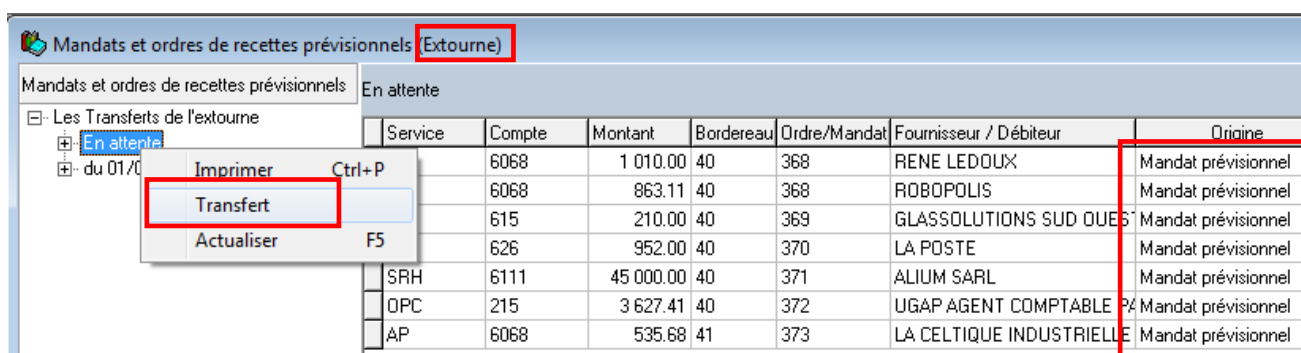
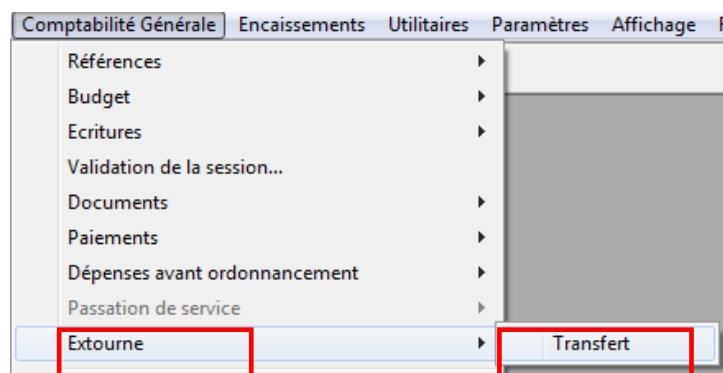
Le compte de paiement est automatiquement mis à « 4081 ». Les autres comptes disponibles sont :
4084-4282-4286-4382-4386-4482-4486-4686.

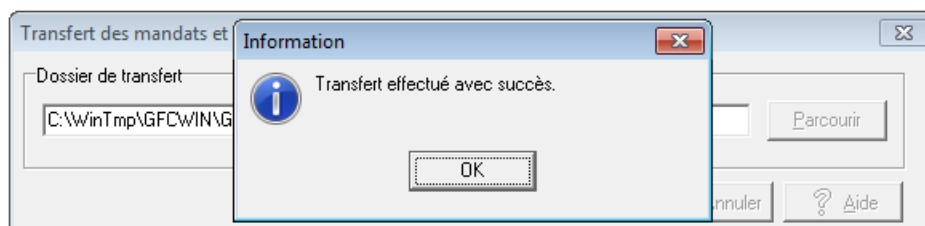
RAPPEL: En cas de mauvaise imputation comptable, l'agent comptable doit rejeter le mandat/recette prévisionnel d'extourne. En effet, il n'est pas possible de saisir des ordres de reversement ou des réimputations sur les mandats/recettes prévisionnels d'extourne.

A la validation apparaît un avertissement relatif à la confection du fichier de transfert à destination de la Comptabilité Budgétaire exercice en cours (année N) de l'établissement concerné :



Après chaque validation des écritures en attente et à l'aide de la fonctionnalité « extourne » accessible dans « GFC comptabilité générale » de l'exercice antérieur (année N-1), le comptable constitue le fichier de transfert des écritures correspondant aux charges à payer à destination de l'ordonnateur qui va les réceptionner en Comptabilité Budgétaire de l'exercice en cours (année N). Ce fichier d'extourne contient toutes les informations de la liquidation provisoire.



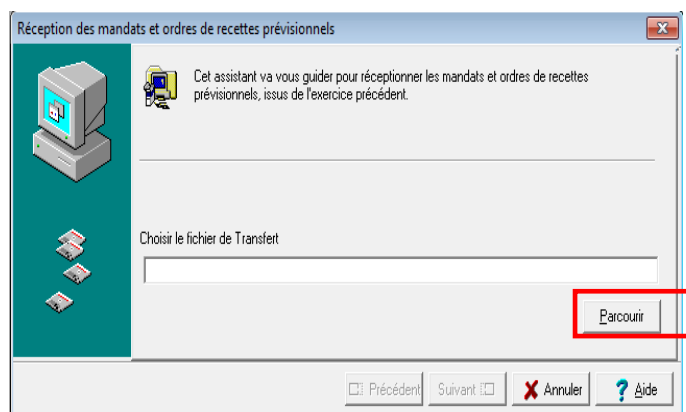
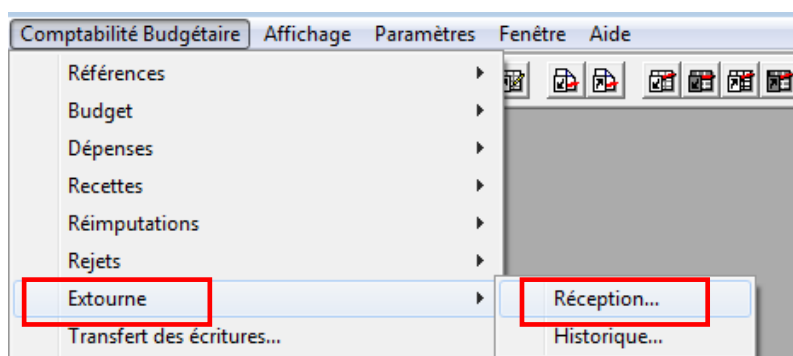


Ce fichier est à réceptionner en comptabilité budgétaire de l'exercice en cours (année N).

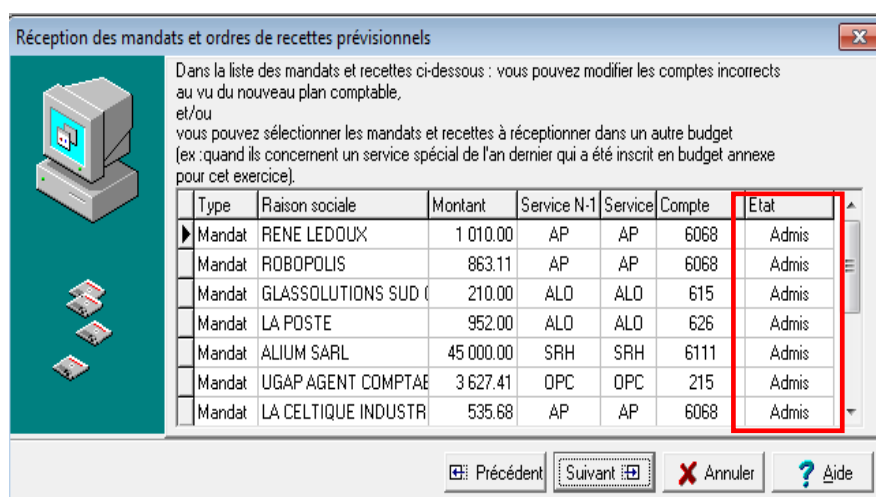
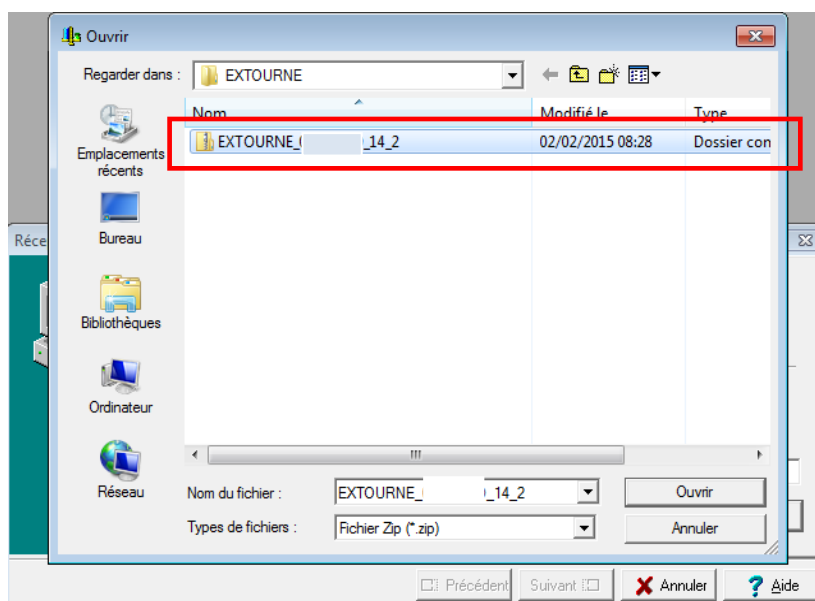
4. En année N – comptabilité de l'exercice en cours

a. En comptabilité budgétaire :

🔗 La réception du fichier de l'extourne

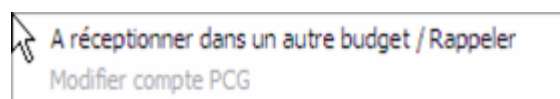


Cliquer sur le bouton « Parcourir », GFC se place d'office dans le bon répertoire.



A cette étape de l'assistant de réception du fichier des mandats et recettes prévisionnels, dans la majorité des cas, et dans la mesure où toutes les opérations sont à l'état « Admis » vous poursuivrez la réception en cliquant sur « Suivant ».

Cas particuliers : Dans les situations où, entre 2 exercices, l'établissement a décidé de modifier le suivi d'une activité – exemple : création d'un BA en exercice en cours (année N) pour le suivi d'une activité gérée dans le BP en exercice antérieur (année N-1) –, cette fenêtre permet de sélectionner les mandats et recettes prévisionnels saisis en exercice antérieur dans le BP pour les rattacher au nouveau Budget (dans notre exemple BA). Pour chaque opération, même si celle-ci est à l'état « Admis », clic droit et possibilité d'indiquer si l'opération sélectionnée doit être réceptionnée dans un autre budget.

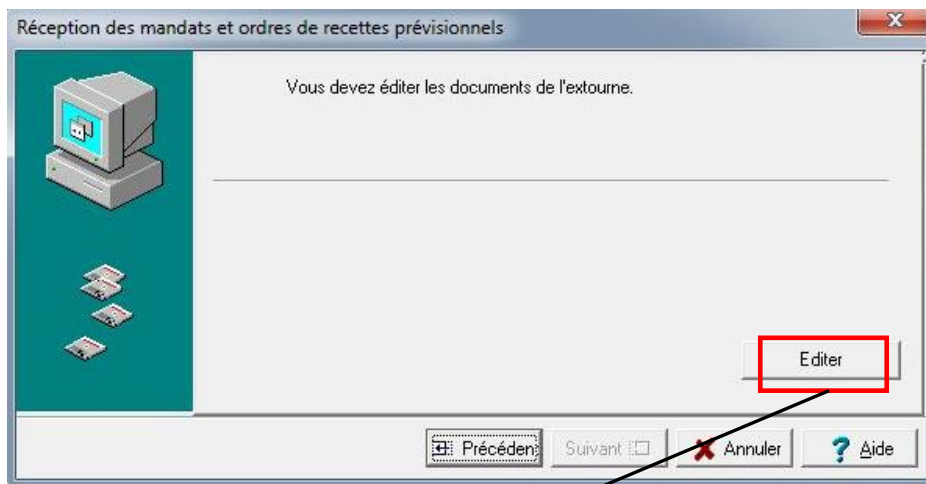


L'option « Rappeler » permet de rectifier le choix « Réceptionner une opération X dans un autre budget ».

Exemple de situation possible pour laquelle cette option pourrait être utilisée :

- en exercice antérieur (année N-1), une activité était suivie en Service Spécial du Budget principal de l'établissement,
- en exercice en cours (année N), cette activité est suivie dans un Budget Annexe de cet établissement.

Par la même procédure – clic droit et accès aux options « A réceptionner dans un autre budget/Rappeler » et « Modifier compte PCG » –, il est possible de modifier un compte d'une opération de la section « Opérations en capital » quand entre 2 exercices le Plan Comptable Général a été modifié. Dans ce cas, l'opération sera à l'état « A modifier ».

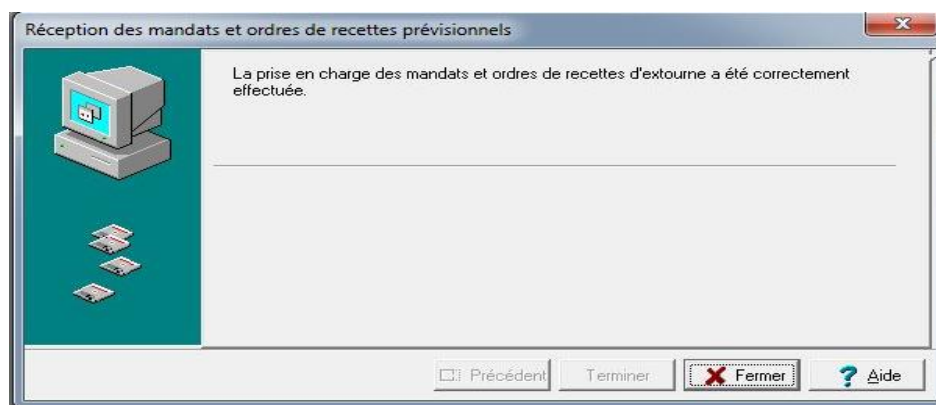


LISTE DES MANDATS D'EXTOURNE

Numéro	Imputation	Fournisseur	Montant	Pièce d'origine				
				Imputation	Réf. Liquidation	No Bord.	No Mandat	No Liquid.
1	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	RENE LEDOUX	1 010.00	AP - 6068	Fact estimée	40	368	1306
2	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	ROBOPOLIS	863.11	AP - 6068	fact estimée	40	368	1307
3	ALO - OP-N-1 - 0CAP- - 615	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	210.00	ALO - 615	FACT ESTIMEE	40	369	1305
4	ALO - OP-N-1 - 0CAP- - 626	LA POSTE	952.00	ALO - 626	facture estimée	40	370	1311
5	SRH - OP-N-1 - 0CAP- - 6111	ALIUM SARL	45 000.00	SRH - 6111	fact estimée	40	371	1308
6	OPC - OP-N-1 - 0CAP- - 215	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	3 627.41	OPC - 215	Facture estimée	40	372	1309
7	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	535.68	AP - 6068	Facture estimée	41	373	1312
TOTAL			52 198.20	L'Ordonnateur,				

Document à faire signer par l'ordonnateur

Le domaine OP N-1 est automatiquement créé par GFC ainsi que l'activité 0CAP- pour les dépenses extournées et OPAR- pour les recettes



Après réception du fichier des charges extournées, la situation des dépenses engagées comporte une nouvelle page consacrée exclusivement aux mandats d'extourne (en fin d'édition) :

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour l'ensemble

EXTOURNE

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		2 408.79						2 408.79
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	2 408.79						2 408.79
TOTAL		2 408.79						2 408.79

SERVICE : ALO- Administration et logistique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		1 162.00						1 162.00
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	1 162.00						1 162.00
TOTAL		1 162.00						1 162.00
TOTAL SERVICES GENERAUX		3 570.79						3 570.79

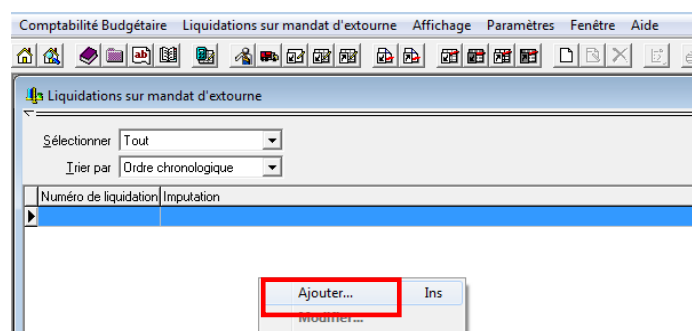
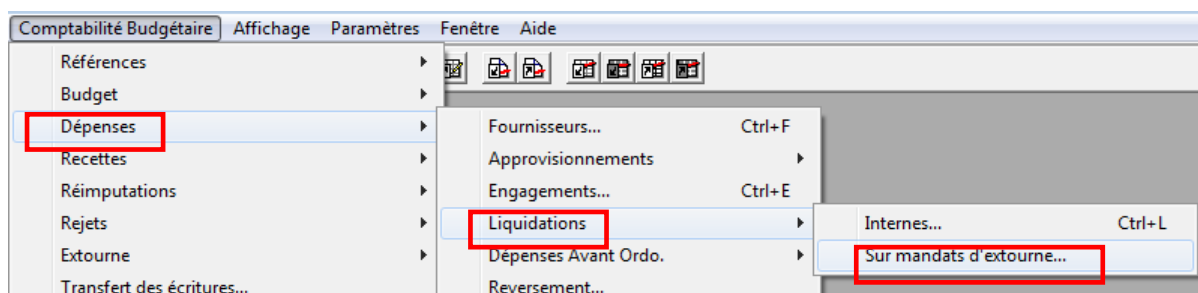
SERVICE : SRH- Restauration et hébergement

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		45 000.00						45 000.00
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	45 000.00						45 000.00
TOTAL		45 000.00						45 000.00
TOTAL SERVICES SPECIAUX		45 000.00						45 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		48 570.79						48 570.79

Nota: les crédits sont ouverts automatiquement par GFC

Nota : l'opération d'extourne s'effectue dans le même Service et sur le même compte que l'opération provisoire. Cependant, si le service n'a pas été ouvert au budget de l'année N alors la liquidation définitive s'effectue au service ALO (cas d'un Budget Principal).

Le mandat définitif des charges à réception des factures



L'ordonnateur sélectionne dans « Raison sociale » le fournisseur bénéficiaire de la liquidation, et sélectionne dans « Mandat d'extourne » le mandat concerné.

Les informations contenues dans la liquidation provisoire s'affichent automatiquement : « Bordereau et Mandat prévisionnel » et « Reste à extourner ».

Il saisit alors le montant définitif à liquider et les références de la facture. Les informations de la liquidation s'affichent automatiquement dans la zone « Imputation budgétaire ».

Dans les références, il convient de renseigner le numéro de facture reçue. GFC garde en mémoire ce qui a été saisi en exercice antérieur (année N-1) dans les références. Ces informations vont apparaître sur le mandat ; il convient de les mettre à jour.

RAPPEL: Le nombre de pièces jointes, initialisé à 1 est modifiable.

- **Liquidation définitive = mandat prévisionnel effectué en N-1.**

Cas n°1 - une liquidation au service SRH compte 6111 pour un montant estimé de 45 000,00 €. La liquidation définitive est identique au montant prévisionnel

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur
Code : 06447H Raison sociale : ALIUM SARL

Mandat d'extourne
Mandat : n° 5 : SRH - 6111

Bordereau et mandat prévisionnel : 40 - 371
Reste à extourner : 45 000.00

Liquidation définitive
Montant : 45000.00
Références : F/12589 du 20/01/15
Pièces jointes : 1

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
SRH	OP-N-1	OCAP-	6111	45 000.00	45 000.00

OK Annuler Aide

- **Liquidation < mandat prévisionnel effectué en N-1.**

Cas n°2 - une liquidation au service ALO compte 615 pour un montant estimé de 210,00 €. La liquidation définitive est de 205,95 €.

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur
Code : 00054J Raison sociale : GLASSOLUTIONS SUD OUEST

Mandat d'extourne
Mandat : n° 3 : ALO - 615

Bordereau et mandat prévisionnel : 40 - 369
Reste à extourner : 210.00

Liquidation définitive
Montant : 205.95
Références : F/8579 du 25/01/15
Pièces jointes : 1

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
ALO	OP-N-1	OCAP-	615	205.95	210.00

OK Annuler Aide

Si les mandats prévisionnels ont été comptabilisés dans OPC (opération d'investissement), il faut obligatoirement mettre à jour la fiche d'inventaire dans le logiciel de comptabilité patrimoniale et régulariser le montant de l'amortissement de l'année N-1 et son éventuelle neutralisation.

- **Liquidation > au mandat prévisionnel effectué en N-1.**

Cas n°3 - une liquidation au service AP compte 6068 pour un montant estimé de 863,11 €. La liquidation définitive est de 950,00 €.

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur
Code : 06476P Raison sociale : ROBOPOLIS

Mandat d'extourne
Mandat : n° 2 : AP - 6068 Bordereau et mandat prévisionnel : 40 - 368
Reste à extourner : 863.11

Liquidation définitive
Montant : 950.00 ☒ Marché
Références : F/1548 du 28/01/2015
Pièces jointes : 1

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	OP-N-1	OCAP-	6068	863.11	2 408.79
AP	OP-N-1	OCEXP	6068	86.89	0.00

OK Annuler Aide

Si les mandats prévisionnels ont été comptabilisés dans OPC (opération d'investissement), il faut obligatoirement mettre à jour la fiche d'inventaire dans le logiciel de comptabilité patrimoniale et régulariser le montant de l'amortissement de l'année N-1 et son éventuelle neutralisation.

Imputation automatique de la différence sur les crédits de l'exercice en cours : OP N-1 - OCEXP

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur
Code : 00792L Raison sociale : PAIERIE DEPARTEMENTALE HERAULT

Mandat d'extourne
Mandat : n° 3 : SRH - 6562 Bordereau et mandat prévisionnel : 30 - 237
Reste à extourner : 3 731.20

Liquidation définitive
Montant : 4000.00 ☐ Marché
Références : FCSH 2014
Pièces jointes : 1

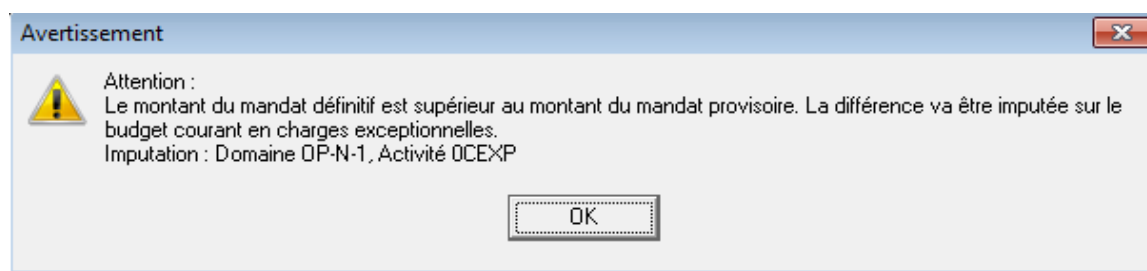
Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
SRH	OP-N-1	OCAP-	6562	3 731.20	64 833.36
SRH	OP-N-1	OCEXP	6562	268.80	0.00

OK Annuler Aide

RAPPEL: Il n'y a pas de proposition d'affectation à une procédure de marché pour le montant en dépassement pour un mandat définitif d'extourne. L'option Marché n'est pas accessible.

POINT D'ATTENTION : Le couple OP N-1/OCEXP –Domaine/Activité est désormais réservé aux opérations d'extourne, lorsque le montant de la liquidation définitive est supérieur au montant prévisionnel.



Attention - Opérations en capital :

Qu'il y ait des crédits ouverts ou non au Service OPC budget N –exercice en cours-, à partir du moment où une dépense définitive sur crédits d'extourne est en dépassement sur ces crédits, l'avertissement suivant s'affiche :
« Attention : Dépassement des crédits disponibles du service ou les crédits ouverts au budget pour ce service peuvent ne pas être dédiés à cette opération – prise en charge de la différence entre le montant provisoire et le montant définitif – Dans ce cas, vous devez ouvrir des crédits par DBM. »

Dans ces situations, afin que le comptable puisse prendre en charge ces opérations et assurer le paiement, l'ouverture de crédits peut nécessiter une Décision Budgétaire Modificative de niveau 2 ou de niveau 3 – convocation du CA -. Attention aux délais de paiement.

- Le mandat.

SERVICE : AP - Activité pédagogique COMPTE : 6068 - Autres fournit(mat.mob.outil.)		MANDATEMENT COLLECTIF DATE : 02/02/15		BORDEREAU N° : 1 N° D'ORDRE : 1	
NOM ET REFERENCES BANCAIRES DES CREANCIERS		SOMMES NETTES REVENANT AUX CREANCIERS	PIECES JOINTES	OBJET DE LA DEPENSE	
ROBOPOLIS FR76 1390 7000 0081 8024 0521 758 CCBPFRPLYO		950.00	1	F/1548 du 28/01/2015 Sur crédit d'extourne	
TOTAL DU MANDAT		950.00	1	PAIEMENT	
TOTAL DES MANDATEMENTS ANTERIEURS		0.00	0		
TOTAL GENERAL DEPUIS LE 1ER JANVIER		950.00	1		

La situation des dépenses engagées

Dans la situation des dépenses engagées, les liquidations définitives sur mandats d'extourne figurent sur la page « Extourne » (en fin de document).

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour l'ensemble

EXTOURNE

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		2 408.79	863.11		863.11			1 545.68
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	2 408.79	863.11		863.11			1 545.68
TOTAL		2 408.79	863.11		863.11			1 545.68

SERVICE : ALO- Administration et logistique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		1 162.00	1 131.95		1 131.95			30.05
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	1 162.00	1 131.95		1 131.95			30.05
TOTAL		1 162.00	1 131.95		1 131.95			30.05
TOTAL SERVICES GENERAUX		3 570.79	1 995.06		1 995.06			1 575.73

SERVICE : SRH- Restauration et hébergement

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		45 000.00	45 000.00		45 000.00			
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	45 000.00	45 000.00		45 000.00			
TOTAL		45 000.00	45 000.00		45 000.00			
TOTAL SERVICES SPECIAUX		45 000.00	45 000.00		45 000.00			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		48 570.79	46 995.06		46 995.06			1 575.73

Impact sur l'exercice courant :

Présentée par service, pour l'ensemble

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
ASSURA ASSURANCE		2 250.00						2 250.00
OP-N-1 Opérations année N-1			86.89		86.89			-86.89
	OCEXP Charges exceptionnelles		86.89		86.89			-86.89
PFMP PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROF		6 500.00						6 500.00
	OTA TAXE D APPRENTISSAGE	5 000.00						5 000.00
	13STAELEV RBT FRAIS DE STAGE ELEVES	1 500.00						1 000.00
	13STAPROF RBT FRAIS DE STAGE PROF	500.00						

Charge complémentaire sur l'exercice en cours car montant définitif de la facture dépasse celui de la liquidation provisoire.

Le transfert des écritures

L'ordonnateur transfère deux types d'écritures à l'agent comptable :

Le mandat d'extourne, écriture automatique ne nécessitant aucune intervention de l'ordonnateur après la réception du fichier extourne issu de la comptabilité générale de l'année N-1. Ce mandat sera transféré seul ou avec des mandats de l'année N ou des mandats issus des liquidations définitives.

Le mandat issu de la liquidation définitive qui va permettre la mise en paiement des factures

Comptabilité Budgétaire Transfert Ecritures Affichage Paramètres Fenêtre Aide

Transfert des écritures automatiques

Transferts

Ecritures en attente de transfert

Ecritures

Service	Compte	Montant	Bordereau	Ordre/Certif.	Origine
AP	6068	950.00	1	1	Liquidation définitive
ALO	615	205.95	1	2	Liquidation définitive
ALO	626	926.00	1	3	Liquidation définitive
SRH	6111	45 000.00	1	4	Liquidation définitive
OPC	215	15 000.00	1	5	Liquidation définitive
AP	6068	1 010.00	40	368	Mandat Extourne
AP	6068	863.11	40	368	Mandat Extourne
ALO	615	210.00	40	369	Mandat Extourne
ALO	626	952.00	40	370	Mandat Extourne
SRH	6111	45 000.00	40	371	Mandat Extourne
OPC	215	3 627.41	40	372	Mandat Extourne
AP	6068	535.68	41	373	Mandat Extourne

b. En comptabilité générale de l'exercice en cours

🔗 Réception du fichier : 2 types d'écritures

Ecritures automatiques à réceptionner

Transfert n° 2 du 02/02/15

Service	Compte	Montant	Référence	Origine	
AP	6068	950.00	BORDEREAU 1 MANDAT 1	Mandatement	} Paiement réel au fournisseur
ALO	615	205.95	BORDEREAU 1 MANDAT 2	Mandatement	
ALO	626	926.00	BORDEREAU 1 MANDAT 3	Mandatement	
SRH	6111	45 000.00	BORDEREAU 1 MANDAT 4	Mandatement	
OPC	215	15 000.00	BORDEREAU 1 MANDAT 5	Mandatement	
Total Mandats		62 081.95			
AP	6068	863.11	BORDEREAU 40 MANDAT 368	Mandat d'extourne	} Ecritures qui soldent les 4X8X
AP	6068	1 010.00	BORDEREAU 40 MANDAT 368	Mandat d'extourne	
ALO	615	210.00	BORDEREAU 40 MANDAT 369	Mandat d'extourne	
ALO	626	952.00	BORDEREAU 40 MANDAT 370	Mandat d'extourne	
SRH	6111	45 000.00	BORDEREAU 40 MANDAT 371	Mandat d'extourne	
OPC	215	3 627.41	BORDEREAU 40 MANDAT 372	Mandat d'extourne	
AP	6068	535.68	BORDEREAU 41 MANDAT 373	Mandat d'extourne	
Total Mandats d'extourne		52 198.20			

🔗 Le paiement des fournisseurs

Ecritures en Attente

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | Mandats d'extourne | Recettes d'extourne

Sélectionner : Tous
Trier par : N° d'ordre

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
1	1	950.00	MD	AP	6068	4012	ROBOPOLIS	5159	N	Cor
1	2	205.95	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Cor
1	3	926.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Cor
1	4	45 000.00	MD	SRH	6111	4012	ALIUM SARL	5159	N	Cor
1	5	15 000.00	MD	OPC	21542	4042	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	5159	N	Confirmée
2	6	1 296.58	MD	ALO	626	4012	ORANGE FRANCE	5159	N	Confirmée
3	7	26.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Confirmée
4	8	4.00	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Confirmée

La validation des écritures inscrites dans « mandats » permet un traitement identique aux écritures de l'année en cours.

-Mandat définitif = ou inférieur au mandat prévisionnel

Modification d'une écriture de mandat définitif

Service : ALO Administration et logistique Disponible : 382 651.07

Compte par nature : 615 - ENTRETIEN REPARATION

Compte de liaison : 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

Montant : 205.95 dont 0.00 Hors crédit d'extourne

Référence : F/8579 du 25/01/15

Fournisseur : Raison Sociale : GLASSOLUTIONS SUD OUEST N° compte : FR76 3000 4003 2000 0235 1045 170 Domiciliation : BNPAFRPPXXX

Tiers : Raison Sociale : N° compte : Domiciliation :

Paiement : Compte : 5159 - TRESOR REGTS EN COURS TRAITMT

☐ Paiement à différer
☐ Destinaire à Modifier

☐ Rejetée Motif Rejet : ☐ Dépassement de Crédits ☐ Pièce d'origine rejetée ☐ Autre ☐ Mauvaise imputation ☐ Compte anormalement négatif

Commentaire :

Suivant OK Annuler Aide

-Mandat définitif > mandat prévisionnel

Modification d'une écriture de mandat définitif

Service : APGE Apprentissage Disponible : 2 080 270.21

Compte par nature : 6013 - ACHAT DE MATIERES D'OEUVRE

Compte de liaison : 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

Montant : 442.85 dont 42.85 Hors crédit d'extourne

Référence : F/15842 du 02/01/2015

Fournisseur : Raison Sociale : VP FLEURS N° compte : FR76 1558 9335 4507 2539 2904 339 Domiciliation : CMBRFR2BARK

Tiers : Raison Sociale : N° compte : Domiciliation :

Paiement : Compte : 5159 - TRESOR REGTS EN COURS TRAITMT

☐ Paiement à différer
☐ Destinaire à Modifier

☐ Rejetée Motif Rejet : ☐ Dépassement de Crédits ☐ Pièce d'origine rejetée ☐ Autre ☐ Mauvaise imputation ☐ Compte anormalement négatif

Commentaire :

Suivant OK Annuler Aide

Le mandat d'extourne

Ecritures en Attente								
Mandats Reversements Recettes Réductions de recette Réimputations Mandats d'extourne Recettes d'extourne								
Sélectionner : Tous								
Trier par : N° d'ordre								
Bordereau	Mandat	Montant	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Etat	
40	368	1 010.00	AP	6068	4081	RENE LEDOUX	En attente	
40	368	863.11	AP	6068	4081	ROBOPOLIS	En attente	
40	369	210.00	ALD	615	4081	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	En attente	
40	370	952.00	ALD	626	4081	LA POSTE	En attente	
40	371	45 000.00	SRH	6111	4081	ALIUM SARL	En attente	
40	372	3 627.41	OPC	215	4084	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	En attente	
41	373	535.68	AP	6068	4081	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	En attente	

La validation des écritures de mandats d'extourne débite le compte de charges à payer et crédite les comptes de classe 6 intéressés

A la réception de ces opérations, seuls les comptes de liaison de classe 4 peuvent être modifiés.

Fiches de compte

-Le compte d'extourne

Sélectionner : 4081 FOUR.FACT.NON PARVENUES								
SOLDE DU COMPTE				Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur	
				48 570.79	48 570.79	0.00	0.00	
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	6	1	BILAN D'ENTREE	890	0.00	48 570.79	0.00	48 570.79
02/02/15	14	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	863.11	0.00	0.00	47 707.68
02/02/15	15	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	1 010.00	0.00	0.00	46 697.68
02/02/15	16	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 369	615	210.00	0.00	0.00	46 487.68
02/02/15	17	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 370	626	952.00	0.00	0.00	45 535.68
02/02/15	18	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 371	6111	45 000.00	0.00	0.00	535.68
02/02/15	20	2	Extourne-Bord. 41 Mdt. 373	6068	535.68	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		48 570.79	48 570.79	0.00	0.00

-Les comptes de charge

Sélectionner : 6111 SOUS TRAITANCE-RESTAU-HEBERGT								
SOLDE DU COMPTE				Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur	
				45 000.00	45 000.00	0.00	0.00	
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	7	5	Bord. 1 Mdt. 4	4012	45 000.00	0.00	45 000.00	0.00
02/02/15	18	1	Extourne-Bord. 40 Mdt. 371	4081	0.00	45 000.00	0.00	0.00
			SOLDE		45 000.00	45 000.00	0.00	0.00

Mandat = extourne

Sélectionner 6068 AUTRES FOURNIT(MAT.MOB.UTIL.)					Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
SOLDE DU COMPTE					950.00	2 408.79	0.00	1 458.79
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	7	5	Bord. 1 Mdt. 1	4012	950.00	Mandat > extourne	950.00	0.00
02/02/15	14	1	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	4081	0.00	863.11	86.89	0.00
02/02/15	15	1	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	4081	0.00	1 010.00	0.00	923.11
02/02/15	20	1	Extourne-Bord. 41 Mdt. 373	4081	0.00	535.68	0.00	1 458.79
			SOLDE		950.00	2 408.79	0.00	1 458.79

Charges extournées pour lesquelles les factures définitives ne sont pas parvenues

Lorsque la somme des mandats définitifs est supérieure aux mandats d'extourne, la différence est une charge qui diminue les crédits disponibles de l'année.

En fin d'exercice, si la somme des mandats définitifs est inférieure aux mandats d'extourne, la différence s'analyse comme une diminution de la dépense.

Dans les deux cas, le résultat de l'exercice sera affecté, ce qui corrigera automatiquement l'estimation effectuée au moment du calcul du résultat de l'exercice N-1. Le fonds de Roulement sera donc rétabli sur l'exercice N.

En recette, lorsque la somme des ordres de recettes prévisionnels est supérieure à la somme des ordres de recette réels la différence s'interprète en fin d'année comme une diminution de recette.

Charges à payer non régularisées sur l'exercice N.

Les cas de non régularisation des CAP en N doivent demeurer l'exception. En effet, la CAP correspond à une dépense engagée et pour laquelle le service est fait, l'établissement doit faire preuve de vigilance pour relancer les fournisseurs tardant à envoyer leur facture (voir IC M9.6 page 136).

RAPPEL: Il est possible que certains mandats/recettes d'extourne ayant fait l'objet de liquidations de mandats/recettes prévisionnels en année N-2 n'aient pas fait l'objet de mandats/recettes définitifs d'extourne en année N-1. Au moment du basculement N-1/N, cette liste de mandats/recettes d'extourne non saisis sera simplement éditée. Ces mandats/recettes d'extourne ne seront pas récupérés en année N.

5. Cas particulier: la gestion des prélèvements automatiques

a. Avant basculement : lorsque la facture est arrivée dans l'établissement

Lorsque l'établissement reçoit, avant la clôture de l'exercice, des factures concernant des charges dont les prélèvements seront effectués sur l'exercice N (exercice en cours), il n'est pas « comptablement » correct d'attendre la période d'inventaire pour traiter les dépenses.

Le comptable ne peut pas transmettre le fichier des DAO du comptable car le prélèvement sur le compte DFT de l'EPL n'a pas encore eu lieu.

Afin d'éviter l'utilisation impropre du fournisseur « Divers créanciers » et éviter des risques de double paiement, il est conseillé de suivre le mode opératoire décrit ci-dessous.

En comptabilité budgétaire.

Il convient de mandater la facture de prélèvement au nom du fournisseur et d'indiquer en tiers «DIVERS CREANCIERS».

Création d'une liquidation

Numéro Origine : Interne Date de saisie

☐ Avec engagement
☒ Sans engagement

Fournisseur
 Code Raison sociale Détail

Montant
 Pièces jointes
 Référence

Création d'un fournisseur : EDF

Numéro Raison sociale

Tiers Etablissement

Tiers du fournisseur
 Raison sociale Ville

Ajout d'un tiers

Raison sociale Ville

Coordonnées bancaires
 Mode de paiement 8 - Autres
 I.B.A.N.
 B.I.C.

Création d'un fournisseur : EDF

Numéro Raison sociale

Tiers Etablissement

Adresse
 Code postal
 Téléphone
 EMail

Coordonnées bancaires
 Mode de paiement
 I.B.A.N.
 B.I.C.

Contact
 Commentaire

Confirmation
 ? Mode de paiement non renseigné !
 Voulez-vous corriger ?
 Non

Dernière mise à jour
 Date mandatement
☐ Alimentaire

Création d'une liquidation

Número : Origine : Interne Date de saisie :

☐ Avec engagement
☒ Sans engagement

Fournisseur
Code : 02739C Raison sociale : EDF

Montant : 750.00
Pièces jointes : 1
Référence : FACTURE N°12345 DU 15 DEC 2014
Commentaire :
Tiers : DIVERS CREANCIERS -
Liquidation :

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
ALO	VIAB	DELEC	6061	750.00	23 020.99
Total				750.00	

Appliquer OK Annuler Aide

MANDATEMENT COLLECTIF

SERVICE : ALO - Administration et logistique
COMPTES : 6061 - Fourn.non stocka.(eau/énergie)

DATE : 28/11/14

BORDEREAU N° : 25
N° D'ORDRE : 159

NOM ET REFERENCES BANCAIRES DES CREANCIERS	SOMMES NETTES REVENANT AUX CREANCIERS	PIECES JOINTES	OBJET DE LA DEPENSE
DIVERS CREANCIERS (pour le compte de EDF)	750.00	1	FACTURE N°12345 DU 15 DEC 2014
TOTAL DU MANDAT			
	750.00	1	PAIEMENT
TOTAL DES MANDATEMENTS ANTERIEURS			
	36 541.78	15	
TOTAL GENERAL DEPUIS LE 1ER JANVIER			
	37 291.78	16	

En comptabilité générale.

Ecritures en Attente

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | Mandats d'extourne | Recettes d'extourne

Sélectionner : Tous
Trier par : N° d'ordre

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
40	368	750.00	MD	ALO	6061	4012	EDF	5159	0	En attente

Il convient de modifier l'écriture automatique pour que le compte 4012 soit le compte de paiement. La charge est en effet mandatée sur l'exercice mais ne sera réellement payée qu'en année N après traitement du relevé DFT constatant le prélèvement automatique.

Modification d'une écriture de mandat

Service: ALO Administration et logistique Disponible: 76 776.53

Compte par nature: 6061 - FOURN.NON STOCKA.(EAU/ENERGIE)

Compte de liaison: 4662 - MANDATS A PAYER

Montant: 750.00 Bordereau: 40

Référence: FACTURE N°12345 DU 15/12/2014 Mandat: 368

Liquidation: 1305

Fournisseur: Raison Sociale: EDF Tiers: Raison Sociale: DIVERS CREANCIERS

N° compte: Domiciliation: N° compte: Domiciliation:

Paieement: Compte: 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

☐ Paiement à différer

☐ Destinataire à Modifier

☐ Rejetée Motif Rejet: ☐ Dépassement de Crédits ☐ Pièce d'origine rejetée ☐ Autre ☐ Mauvaise imputation

☐ Compte anormalement négatif

Commentaire:

Suivant OK Annuler Aide

L'exercice comptable sera clôturé avec un bilan de sortie crédateur au 4012 enregistrant toutes les factures reçues en année N-1 mais prélevées sur le compte DFT en année N.

En comptabilité générale de l'exercice N : constat du prélèvement

Brouillard des fiches de compte

Valeurs générales | Valeurs inactives

Sélectionner 4012 FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

SOLDE DU COMPTE					Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
					54 852.47	54 852.47	0.00	0.00
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	5	4	prél 2015 pour DAO 2014	5151	5 693.94	0.00	5 693.94	0.00
02/02/15	6	1	BILAN D'ENTREE	890	0.00	6 443.94	0.00	750.00
02/02/15	25	2	Prél EDF 2015 sur dép 2014	5151	750.00	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		54 852.47	54 852.47	0.00	0.00

Ajout d'une nouvelle écriture

☒ Opération Courante ☐ Bilan d'entrée

Débits				Crédits			
N°	Compte	Montant	Référence	N°	Compte	Montant	Référence
1	4012	750.00	Prél EDF 2015 sur dép 2014	2	5151	750.00	Prél EDF 2015 sur dép 2014

Total: 750.00

Appliquer OK Annuler Aide

b. Après basculement : la facture non parvenue au 31/12

Lorsqu'une facture dont le prélèvement sur le compte DFT intervient en année N alors qu'elle correspond à une charge de N-1, n'est pas parvenue avant la fin de l'exercice comptable, il convient de rattacher la charge au bon exercice. La technique de l'extourne sera employée (cf. point 3).

Le mandat estimatif sera réceptionné au compte 4081 et fera l'objet d'un transfert à l'ordonnateur. Ce dernier, à réception de la facture définitive effectuera une liquidation sur mandat d'extourne.

POINT D'ATTENTION: Il convient de ne pas utiliser le mode de paiement 8-Autre, ni d'utiliser DIVERS CREANCIERS automatiquement lié au mode de paiement 8-Autre. Il convient d'utiliser le mode de paiement 6-Trésor Public.

LISTE DES MANDATS D'EXTOURNE

Numéro	Imputation	Fournisseur	Montant	Pièce d'origine			
				Imputation	Réf. Liquidation	No Bord.	No Mandat
1	AP - OP-N-1 - 0CAP - 6068	RENE LEDOUX	1 010.00	AP - 6068	Fact estimée	40	368
2	AP - OP-N-1 - 0CAP - 6068	ROBOPOLIS	863.11	AP - 6068	fact estimée	40	368
3	ALO - OP-N-1 - 0CAP - 615	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	210.00	ALO - 615	FACT ESTIMEE		
4	ALO - OP-N-1 - 0CAP - 626	LA POSTE	952.00	ALO - 626	facture estimée		
5	SRH - OP-N-1 - 0CAP - 6111	ALIUM SARL	45 000.00	SRH - 6111	fact estimée		
6	OPC - OP-N-1 - 0CAP - 215	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	3 627.41	OPC - 215	Facture estimée	40	372
7	AP - OP-N-1 - 0CAP - 6068	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	535.68	AP - 6068	Facture estimée	41	373
TOTAL			52 198.20	L'Ordonnateur,			

Mandat avec estimation du prélèvement qui sera effectué en année N-1

Mandatement - 0330076D				
Documents Liste des mandats Affectations de marché				
Ordres et bordereaux				
Bordereaux des mandats				
En attente de mandatement				
Liquidations en attente de mandatement				
Liquidation	Fournisseur	Montant	Date	
1	ALIUM SARL	45 000.00	02/02/15	
2	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	205.95	02/02/15	
3	ROBOPOLIS	950.00	02/02/15	
4	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	15 000.00	02/02/15	
5	LA POSTE	926.00	02/02/15	

Mandat sur l'année N à réception de la facture



Ne pas générer de DAO du comptable avec les charges extournées. En effet, la régularisation de l'extourne suppose un paiement et ne peut donc pas faire l'objet d'une régularisation pour ordre. Le mandat doit être réel et au nom du fournisseur.

En CG exercice en cours, il est recommandé de **subdiviser le 4721** en 47213 (par exemple) pour éviter de générer un transfert des DAO du comptable lors de l'enregistrement du prélèvement automatique en année N.

Subdivision de compte

N° compte : 4721

Libellé : DEPENSES PAYEES AVANT ORDONN.

N° compte	Libellé
47210	DEPENSES PAYEES AVANT ORDONN.
47211	MENUES DEPENSES
47213	DAO sur charges extournées n-1

OK Annuler Aide

Les mandats définitifs des DAO prélevées en année N seront réceptionnés au 4721... (Subdivision pour les DAO sur charges extournées de N-1). Le compte 4081 sera soldé par le mandat d'extourne.

Sélectionner 4081 FOUR.FACT.NON PARVENUES					Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
SOLDE DU COMPTE					48 570.79	48 570.79	0.00	0.00
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	6	1	BILAN D'ENTREE	890	0.00	48 570.79	0.00	48 570.79
02/02/15	14	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	863.11	0.00	0.00	47 707.68
02/02/15	15	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	1 010.00	0.00	0.00	46 697.68
02/02/15	16	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 369	615	210.00	0.00	0.00	46 487.68
02/02/15	17	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 370	626	952.00	0.00	0.00	45 535.68
02/02/15	18	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 371	6111	45 000.00	0.00	0.00	535.68
02/02/15	20	2	Extourne-Bord. 41 Mdt. 373	6068	535.68	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		48 570.79	48 570.79	0.00	0.00

Lors du mandat définitif, le comptable portera une attention particulière à modifier le compte de paiement afin de ne pas générer de paiement.

Ecritures en Attente

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | Mandats d'extourne | Recettes d'extourne

Sélectionner : Tous

Trier par : N° d'ordre

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
1	1	950.00	MD	AP	6068	4012	ROBOPOLIS	5159	N	Confirmée
1	2	205.95	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Confirmée
1	3	926.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Confirmée
1	4	45 000.00	MD	SRH	6111	4012	ALIUM SARL	5159	N	Confirmée
1	5	15 000.00	MD	OPC	21542	4042	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	5159	N	Confirmée
2	6	1 296.58	MD	ALO	626	4012	ORANGE FRANCE	5159	N	Confirmée
3	7	26.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Confirmée
4	8	4.00	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Confirmée

Modification d'une écriture de mandat définitif

Service : ALO Administration et logistique Disponible : 382 651.07

Compte par nature : 626 - FRAIS POSTAUX ET TELECOM

Compte de liaison : 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

Montant : 926.00 dont 0.00 Hors crédit d'extourne

Référence : F/12574, pré 2015

Bordereau : 1

Mandat : 3

Liquidation : 5

Fournisseur : LA POSTE

Raison Sociale : FR92 2004 1010 0179 2122 5W/02 274

N° compte : PSSTFRPPBOR

Tiers : Raison Sociale : N° compte : Domiciliation :

Paiement : Compte : 47213 - DAO sur charges extournées n-1

☐ Paiement à différer

☐ Destinataire à Modifier

☐ Rejetée Motif Rejet :
☐ Dépassement de Crédits ☐ Pièce d'origine rejetée ☐ Autre ☐ Mauvaise imputation
☐ Compte anormalement négatif

Commentaire :

Suivant OK Annuler Aide

Ajout d'une nouvelle écriture

☒ Opération Courante ☐ Bilan d'entrée

Débits				Crédits			
N°	Compte	Montant	Référence	N°	Compte	Montant	Référence
1	47213	923.00	Prél La Poste	2	5151	923.00	Prél La Poste

Constatation du prélèvement en année N

Total : 923.00

Total : 923.00

Appliquer OK Annuler Aide

Brouillard des fiches de compte

Valeurs générales | Valeurs inactives

Sélectionner 47213 DAO sur charges extournées n-1

SOLDE DU COMPTE					Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
					952.00	952.00	0.00	0.00
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	9	1	Bord. 1 Mdt. 3	4012	0.00	926.00	0.00	926.00
02/02/15	12	1	Bord. 3 Mdt. 7	4012	0.00	26.00	0.00	952.00
02/02/15	26	2	Prél la Poste fact non parv 14	5151	952.00	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		952.00	952.00	0.00	0.00

CONCLUSION.

Voici les points d'attention :

- la possibilité de valider des écritures dans un EPLE A alors qu'il y aurait un transfert d'extourne en attente dans un EPLE B de la même agence comptable (idem pour BP et BA d'un même EPLE),
- le mode de paiement 8 – Autre ne permet pas le mandat d'extourne,
- le fournisseur DIVERS CREANCIERS associé au mode de paiement 8 ne permet pas le mandat d'extourne,
- l'impossibilité de faire des ordres de reversement ou des réimputations sur les mandats/recettes prévisionnels, d'où la nécessité pour l'agent comptable de rejeter l'écriture,
- le nombre de pièces jointes, initialisé à 1 est modifiable
- pas de proposition de procédure de marché pour le montant en dépassement du mandat prévisionnel.
- le couple OP N-1/OCEXP est réservé aux opérations d'extourne, lorsque le montant de la liquidation définitive est supérieur au montant prévisionnel,
- il est possible de rejeter une liquidation sur extourne dans un BA SRH,
- dans le cas où un fournisseur réceptionné existe déjà avec une discordance quelconque de son moyen de paiement, il est traité en modification et pas en création de fournisseur.

6. Schéma des écritures comptables

a. L'extourne

Charges à payer année N-1

classe 6 ou 2		4012/4042		4x8x		5159		5151
1000	Mandat estimatif	1000	« paiement »	1000	Opération d'ordre			
		1000						

Méthode l'extourne année N

Classe 6 ou 2		4012 / 4042		4x8x		5159		5151
1000	Contre passation ou mandat d'extourne			1000	Bilan d'entrée			
xxxx	Mandat montant facture	xxxx		1000	paiement			
		xxxx				xxxx	Opération courante au vu relevé trésor	xxxx
						xxxx		

Nota : si le montant de la facture est supérieur au mandat estimatif de l'année N-1 –exercice antérieur–, le complément sera impacté sur le budget de l'année en cours N
si le montant de la facture est inférieur au mandat estimatif de l'année N-1 –exercice antérieur–, la différence au crédit du compte de classe 6 s'analysera en fin d'année comme un ordre de reversement

Produits à recevoir année N-1

classe 7 ou 1			4x8x
1000	OR estimatif	1000	

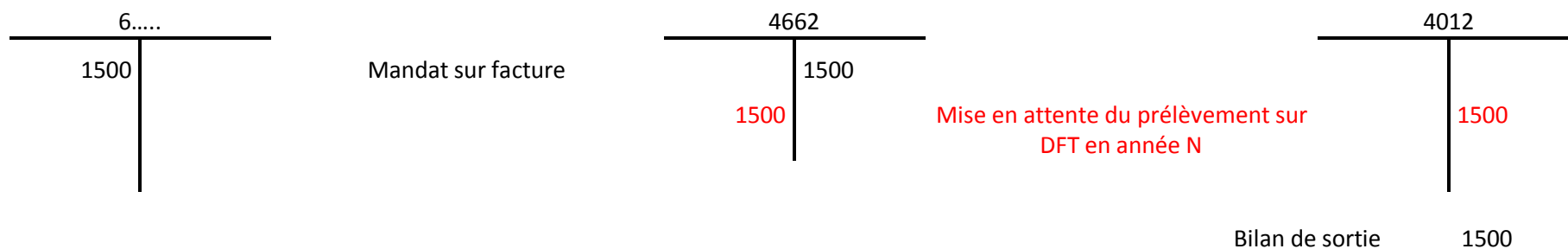
Méthode l'extourne année N

classe 7 ou 1			4x8x		4
1000		Bilan d'entrée	1000		
		Contre passation ou ordre de recettes d'extourne	1000		
xxxx	OR définitif				xxxx

b. Le traitement préconisé des prélèvements automatiques réalisés sur N mais dont la charge se rattache à N-1

 **Avant basculement : paiement sur la base de la facture reçue**

Avant basculement - Traitement en année N-1 :



Régularisation en exercice N :



➡ Après basculement : facture non reçue au 31/12 ⇒ facture évaluée et extournée (idem - schéma d'écritures page 25)

Traitement en N-1 :

6.....	4012	4081
1500	1500	
	1500	1500
Mandat estimatif		Charge à payer
		<u>Bilan de sortie</u>
		1500

Régularisation en N :

Classe 6	4012	4081	4721x	5151
1500		1500		
xxxx	xxxx	1500	xxxx	xxxx
	Contre passation ou mandat d'extourne			
Mandat montant facture		paie ment	Opération courante au vu relevé trésor	
	xxxx			

7. Comptes liés à l'extourne

Comptes de charges (CAP) à payer M9.6 – 2014 (créditeur ou nul)

- 4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues
- 4084 - Fournisseurs d'immobilisations - Factures non parvenues
- 4282 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer
- 4286 - Personnel - Autres charges à payer
- 4382 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer
- 4386 - Organismes sociaux - Autres charges à payer
- 4482 - Etat et autres collectivités publiques - Charges fiscales sur congés à payer
- 4486 - Etat et autres collectivités publiques - Autres charges à payer
- 4686 - Charges à payer

Comptes de produits (PAR) à recevoir M9.6 – 2014 (débiteur ou nul)

- 418 - Clients – ordres de recettes à établir
- 4287 - Personnel - Produits à recevoir
- 4387 - Organismes sociaux - Produits à recevoir
- 4487 - Etat et autres collectivités publiques- Produits à recevoir
- 4687 – Autres produits à recevoir (débiteur ou nul)

8. Concordances entre les comptes de classes 6 et 2, 7 et 1 avec les comptes de CAP et PAR

60 - Achats et variation de stocks 6011 - Achats de denrées 6013 - Achats de matières d'œuvre 6021 - Matières consommables 6022 - Fournitures consommables 6028 - Achats d'autres approvisionnements stockés 6061 - Fournitures non stockables (eau et énergie) 6062 - Manuels scolaires 6063 - Fournitures et petit matériel d'entretien 6064 - Fournitures administratives 6065 - Linge, vêtements de travail et produits de nettoyage 6066 - Infirmerie et produits pharmaceutiques 6067 - Fournitures et matériels d'enseignement (non immobilisables) 6068 - Autres fournitures (matériels, mobiliers et outillages non immobilisables...)	4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues
--	---

61 - Services extérieurs 6111 - Restauration Hébergement 6112 - Divers prestations d'entretien 6113 - Voyages 6118 - Autres activités sous-traitées 612 - Redevances de crédit-bail 613 - Locations 614 - Charges locatives et de copropriété 615 - Entretien et réparation 616 - Primes d'assurance 617 - Études et recherches 6181 - Documentation générale et administrative 6186 - Bibliothèque des élèves	4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues
62 - Autres services extérieurs 621 - Personnels extérieurs à l'établissement 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires 623 - Publicité, publications, relations publiques 6245 - Transports pour voyages d'études, visites et sorties pédagogiques 6248 - Transports divers 6251 - Voyages et déplacements du personnel 6252 - Déplacements d'élèves (hors transport collectif) 6254 - Frais d'inscription aux colloques 6257 - Réceptions 626 - Frais postaux et frais de télécommunications 627 - Services bancaires 6281 - Blanchissage 6282 - Formation des personnels 6284 - Sorties pédagogiques (hors transport) 6285 - Hébergements 6286 - Concours divers (cotisations,...) 6288 - Autres charges externes diverses	4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) 632 - Charges fiscales sur congés payés	4482 - Etat et autres collectivités publiques - Charges fiscales sur congés à payer
6331 - Versement de transport 6332 - Cotisation FNAL 6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue 6338 - Autres impôts sur rémunérations 635 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	4486 - Etat et autres collectivités publiques - Autres charges à payer

64 - Charges de personnel	
641 - Rémunération personnels non enseignants 642 - Rémunération personnels enseignants 6443 - Rémunération du médecin de l'établissement 6444 - Indemnités de direction et de gestion (formation continue) 6445 - Rémunérations des contrats aidés 6446 - Allocations pour perte d'emploi 6447 - Rémunérations des assistants d'éducation 6448 - Autres rémunérations	4282 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer 4286 - Personnel - Autres charges à payer 4382 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer
6451 - Cotisations à l'URSSAF 6452 - Cotisations aux mutuelles 6453 - Cotisations aux caisses de retraite et pensions civiles 6454 - Cotisations aux assurances chômage 6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	4382 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer
65 - Autres charges de gestion courante	
6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques et procédés 6516 - Droits d'auteur et de reproduction 6561 - Transfert aux EPLE 6562 - Transfert à la collectivité territoriale de rattachement 6563 - Transfert aux services de l'Etat 6564 - Transfert aux associations 6565 - Transferts aux autres personnes publiques 6568 - Divers autres transferts 6571 - Bourses nationales d'études, bourses d'équipement et primes à la qualification des élèves 6572 - Dotation d'équipement des élèves 6573 - Autres bourses dont remise de principe 6576 - Aide sociale en faveur des élèves 6578 - Autres charges spécifiques 6586 - Contributions du service de la formation continue 6587 - Contributions entre budget principal et budget annexe 6588 - Contributions entre services de l'établissement	4686 - Charges à payer

CAP immobilisations

205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires 211 - Terrains 212 - Agencements - Aménagements de terrains 213 - Constructions 214 - Constructions sur sol d'autrui 215 - Installations techniques, matériels et outillages 216 - Collections 217 – Biens historiques et culturels 2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des constructions dont l'établissement n'est pas propriétaire ou affectataire) 2182 - Matériel de transport 2183 - Matériel de bureau et informatique 2184 – Mobilier	4084 - Fournisseurs d'immobilisations - Factures non parvenues
---	--

PAR fonctionnement**70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises**

418 - Clients – ordres de recettes à établir	701 - Ventes d'objets confectionnés 703 - Ventes de produits résiduels 7062 - Produits de la restauration scolaire et de l'hébergement 7066 - Produits issus des actions de formations 7067 - Contribution des participants 7068 - Autres prestations de service 7083 - Locations diverses 7084 - Mise à disposition de personnels facturée 7087 - Participation d'autres organismes aux frais généraux 7088 - Autres produits d'activités annexes
--	---

74 - Subventions d'exploitation

44877 - Produits à recevoir au titre des subventions de fonctionnement	7411 - Subventions ministère de l'éducation nationale 7415 - Subventions d'autres ministères 7442 - Subventions de la région 7444 - Subventions des communes et groupements de collectivités 7445 - Subventions de l'ASP 7446 - Subventions de l'Union européenne 7447 - Subventions des autres organismes internationaux 7448 - Autres subventions de collectivités publiques
--	---

Mise à jour en octobre 2017

Fiche rédigée grâce aux concours des collègues testeurs et plus particulièrement Caroline Le Roy – Académie de Bordeaux et Fabrice Cormary – Académie de Toulouse.

	7461 - Action de mécénat 7466 - Dons et legs (caisse de solidarité) 7468 - Autres dons et legs 7481 - Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage 7482 - Contributions hors convention des entreprises et organismes professionnels 7483 - Reversements par des organismes collecteurs de taxes diverses 7484 - Participation des associations au titre du fonds social pour les cantines 7488 - Autres subventions d'exploitation
75 - Autres produits de gestion courante	
4687 – Autres produits à recevoir	751 - Redevances pour brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires 756 - Transferts d'établissements ou de collectivités publics 7583 - Produits de gestion courante provenant de l'annulation de mandats des exercices antérieurs 7586 - Contributions du service de la formation continue 7587 - Contributions entre budget principal et budget annexe 7588 - Contributions entre services de l'établissement

PAR immobilisations

44871 - Subventions d'investissement à recevoir	1021 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - État 1022 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - Région 1023 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - Département 1024 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - Autres Organismes 1027 - Contrepartie et financement des actifs affectés aux établissements 1031 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - État 1032 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - Région 1033 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - Département 1034 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - Autres organismes 1035 - Dons et legs en capital 1311 - Etat 1312 - Région 1313 - Département 1314 - Commune et groupement de communes
---	---

1315 - Autres collectivités et établissements publics
1316 - Organismes internationaux
13181 - Taxe d'apprentissage
13182 - Participation des établissements à l'équipement du GRETA
13183 - Versements des organismes collecteurs de taxes diverses
13185 - Fonds commun des services d'hébergement
13186 - Participations reçues pour équipement du groupement de services
13188 - Autres participations et subventions d'équipement
138 - Autres subventions d'investissement reçues

9. Glossaire

Dépenses:

Mandats prévisionnels. Ils sont saisis dans l'exercice où le service fait a été constaté (mise en service pour les biens immobilisés). L'absence de facture empêche de procéder à la liquidation de la dépense. Ils sont transférés en comptabilité générale afin de générer des mandats d'extourne et des crédits d'extourne.

Mandats d'extourne. Cette opération ne génère pas de mandat « papier ». Ils traduisent la contrepassation des écritures fait par GFC, génération d'un crédit pour les comptes de classe 6 et 2. Ils sont réceptionnés dans l'exercice suivant (N) en comptabilité budgétaire. Ils permettent de saisir les mandats définitifs.

Crédits d'extourne. Ils sont générés par les mandats d'extourne. Ils correspondent à des prévisions de crédits de l'exercice antérieur (N-1). Ils ne peuvent pas être utilisés pour des opérations de l'exercice en cours (N).

Mandats définitifs. Ils sont saisis en comptabilité budgétaire de l'exercice en cours (N) dès que l'EPLÉ a reçu les factures permettant de liquider normalement les opérations. Le montant égal ou inférieur au mandat prévisionnel consomme les crédits d'extourne, le montant hors mandat prévisionnel consomme les crédits de l'exercice en cours. Dans ce cas, une ouverture de crédits est alors nécessaire pour les opérations en capital.

Recettes:

Recettes prévisionnelles. Les recettes nées au cours d'un exercice qui ne peuvent donner lieu à une liquidation définitive à la date de fin de cet exercice font l'objet d'un ordre de recette établi sur une base provisoire. Elles sont saisis dans l'exercice dans lequel « le service fait » a été constatée (mise en service pour les biens immobilisés). Elles sont transférées en comptabilité générale afin de générer des recettes d'extourne et des crédits d'extourne.

Recettes d'extourne. Cette opération ne génère pas d'ordre de recettes « papier ». Elles traduisent la contrepassation des écritures fait par GFC, génération d'un débit pour les comptes de classe 7 et 1. Elles sont réceptionnées dans l'exercice suivant en comptabilité budgétaire. Elles permettent de saisir les recettes définitives.

Crédits d'extourne. Ils sont générés par les recettes d'extourne. Ils correspondent à des prévisions de crédits de l'exercice antérieur (N-1). Ils ne peuvent pas servir aux recettes prévues dans l'exercice en cours (N).

Recettes définitives. Elles sont saisies en comptabilité budgétaire de l'exercice en cours (N) dès que l'EPLÉ a tous les éléments permettant de liquider normalement ces opérations. Le montant égal ou inférieur à la recette prévisionnelle consomme les recettes d'extourne, le montant hors recette prévisionnelle représente une plus-value pour l'EPLÉ.